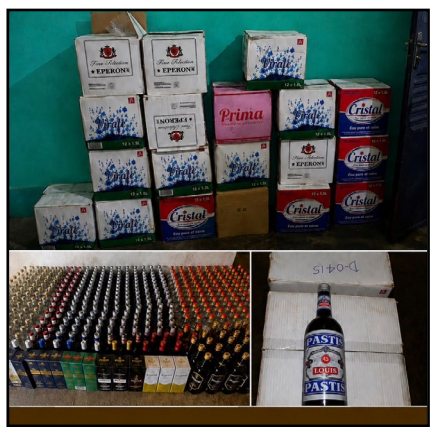


Joseph Djogbénou, lentement mais sûrement

Depuis l'installation de la 10^e législature, la gestion des ressources humaines au sein de l'administration parlementaire évolue à un rythme progressif. Entre nominations ciblées et maintien de plusieurs cadres dans l'attente d'une affectation, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Djogbénou, semble privilégier une approche méthodique. Une stratégie qui suscite autant d'interrogations que d'attentes au sein de l'institution.



Plus de 800 kg de boissons contrefaites saisis à Ouédèmè

REÇU PAR LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Emmanuel Zossou réaffirme son engagement pour un CES de proximité

P. 07



35 recours déposés devant la Cour suprême



ELONA HOUSE

Salle de fêtes et de conférences

- Climatisation
- Confort et luxe
- Rapport qualité - prix



CONTACTS

0144904640

ADRESSE

**Djassin Houinvié
Porto-Novo**

DÉSIGNATIONS DES CHEFS DE VILLAGE ET DE QUARTIER

35 recours déposés devant la Cour suprême



Le processus de désignation des chefs de village et des chefs de quartier de ville connaît un nouveau rebondissement. À la suite de la publication par la Commission électorale nationale autonome (Céna) de la liste des localités concernées, la Cour suprême a enregistré 35 recours électoraux contestant certains aspects de cette opération.

Le contentieux autour de la désignation des chefs de village et des chefs de quartier de ville prend de l'ampleur. Selon les informations rendues publiques, la Cour suprême a été saisie de 35 recours électoraux introduits après la publication, par la Commission électorale nationale autonome (Céna), de la liste officielle des 5 295 localités concernées par cette procédure.

Cette liste précise les villages et quartiers de ville où les deux formations politiques remplissant les conditions légales, l'Union progressiste le Renouveau (UP-R) et le Bloc républicain (BR), sont autorisées à proposer les personnes appelées à exercer ces fonctions de représentation locale.

Les recours enregistrés traduisent les contestations de certains acteurs sur la répartition des localités ou sur l'application des dispositions encadrant cette désignation. Conformément à ses attributions, la Cour suprême est désormais appelée à examiner ces différents dossiers afin de statuer sur leur recevabilité et leur bien-fondé.

Les décisions qui seront rendues pourraient avoir une incidence sur la poursuite du processus dans les localités concernées. Elles contribueront également à clarifier les éventuelles divergences d'interprétation liées à la mise en œuvre des textes régissant la désignation des chefs de village et de quartier de ville.

En attendant les verdicts de la haute juridiction, les regards restent tournés vers la Cour suprême, dont les décisions sont attendues pour assurer la sécurité juridique et la transparence de cette importante opération de gouvernance locale.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lembredujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lembredujour.bj, faites comme chez vous.

www.lembredujour.bj
www.lembredujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lembredujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lembredujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

NON-AFFECTATION ET NOMINATIONS DES CADRES DEPUIS L'ÈRE DE LA 10^E LÉGISLATURE

JOSEPH DJOGBÉNOU, lentement mais sûrement

Depuis l'installation de la 10^e législature, la gestion des ressources humaines au sein de l'administration parlementaire évolue à un rythme progressif. Entre nominations ciblées et maintien de plusieurs cadres dans l'attente d'une affectation, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Djogbénou, semble privilégier une approche méthodique. Une stratégie qui suscite autant d'interrogations que d'attentes au sein de l'institution.

L'administration parlementaire connaît une phase de réorganisation depuis l'avènement de la 10^e législature. À la faveur des changements intervenus à la tête de l'Assemblée nationale, plusieurs décisions portant sur les nominations de responsables administratifs ont déjà été prises, tandis que de nombreux cadres demeurent encore sans nouvelle affectation.

Cette situation, observée depuis plusieurs mois, alimente les discussions dans les couloirs du Palais des Gouverneurs. Pour certains agents, l'attente devient de plus en plus longue. D'autres estiment toutefois que la prudence affichée par la présidence de l'Assemblée nationale traduit une volonté de procéder à une réorganisation fondée sur les compétences, l'expérience et les exigences de performance.

En choisissant d'avancer de ma-



nière progressive, Joseph Djogbénou paraît vouloir éviter les décisions précipitées qui pourraient fragiliser le fonctionnement de l'administration parlementaire. Les nominations déjà intervenues témoignent d'une démarche graduelle, avec une mise en place progressive des équipes appelées à accompagner la nouvelle gouvernance de l'institution.

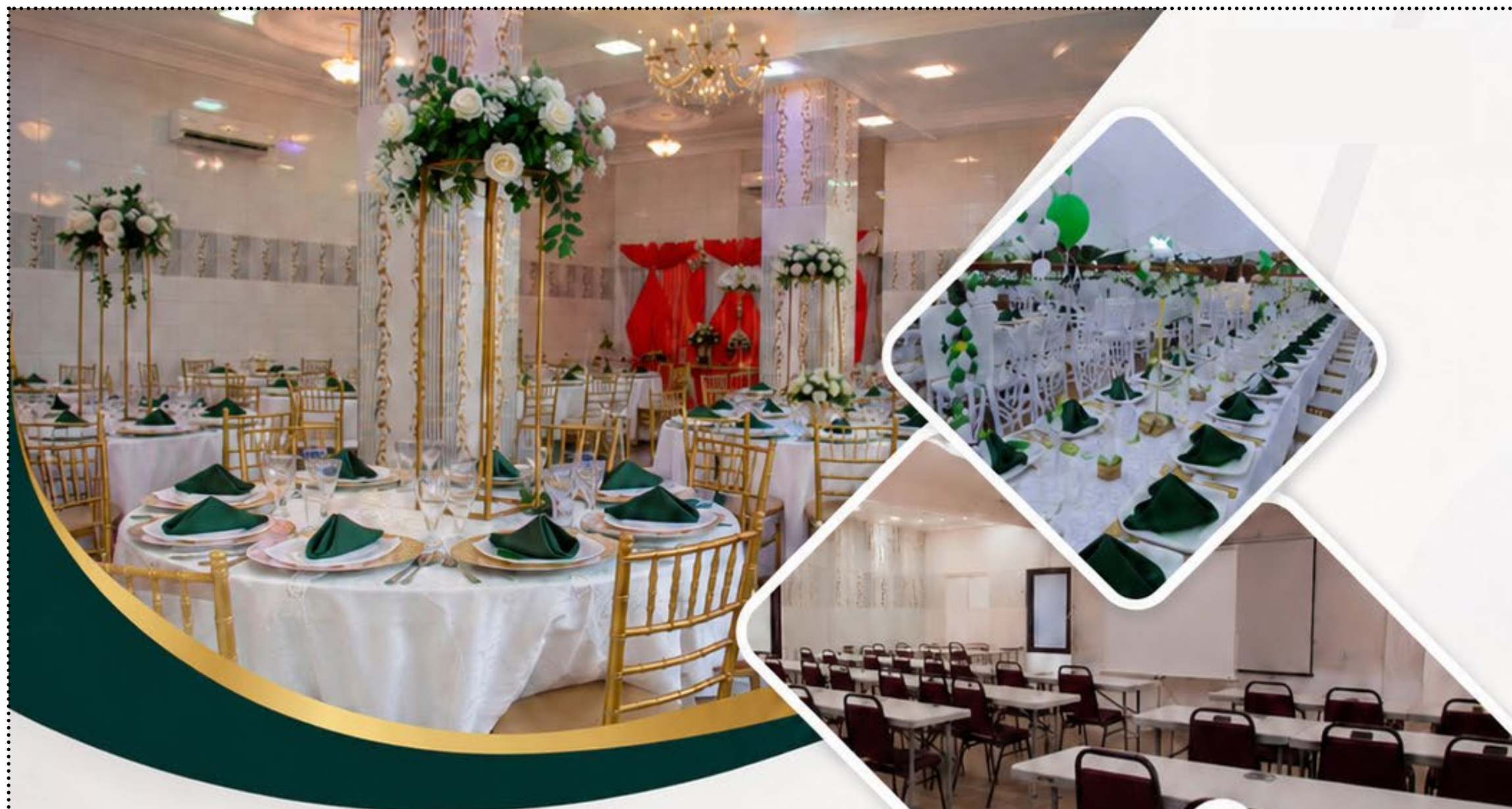
Au-delà des mouvements de personnel, cette réorganisation vise également à renforcer l'efficacité des services administratifs de l'Assemblée nationale. L'objectif est de disposer d'une administration davantage en phase avec les ambitions de modernisation de l'institution et les nouvelles exigences de gouvernance.

En attendant les prochaines déci-

sions, plusieurs cadres continuent d'exercer leurs fonctions dans une situation transitoire, tandis que d'autres espèrent être repositionnés au regard de leur parcours et de leur expérience. Les regards restent donc tournés vers les futures nominations qui devraient permettre de compléter l'architecture administrative de l'institution parlementaire.

Une chose est néanmoins perceptible : depuis son accession au perchoir, Joseph Djogbénou imprime sa méthode. Sans bouleversement spectaculaire, il procède par étapes, privilégiant une réorganisation progressive de l'administration. Une approche qui peut se résumer en une formule : lentement, mais sûrement.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

EXÉCUTION DU PTA 2026

Le ministère de l'Intérieur passe en revue ses performances à mi-parcours

Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique a entamé, ce mardi 4 août 2026 à Cotonou, la revue semestrielle de son Plan de Travail Annuel (PTA) au titre de l'exercice budgétaire 2026. Cette rencontre stratégique vise à dresser le bilan des réalisations enregistrées au 30 juin et à apprécier le niveau d'exécution des différentes actions programmées.

Les travaux réunissent les acteurs de la chaîne de dépenses, les responsables de programmes ainsi que les premiers responsables des

structures du ministère. Ensemble, ils évaluent les performances enregistrées au cours des six premiers mois de l'année afin d'identifier les acquis, les insuffisances et les mesures correctives à mettre en œuvre pour améliorer les résultats d'ici la fin de l'exercice.

Cette revue constitue un outil essentiel de pilotage de l'action publique. Elle permet de mesurer l'efficacité des interventions du ministère, de renforcer le suivi de l'exécution budgétaire et de s'assurer que les objectifs fixés dans le

PTA 2026 sont atteints dans le respect des priorités gouvernementales.

À l'issue des échanges, les recommandations formulées devront contribuer à une meilleure coordination des actions, à une utilisation plus efficiente des ressources publiques et à l'accélération de la mise en œuvre des projets et programmes relevant du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

REÇU PAR LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

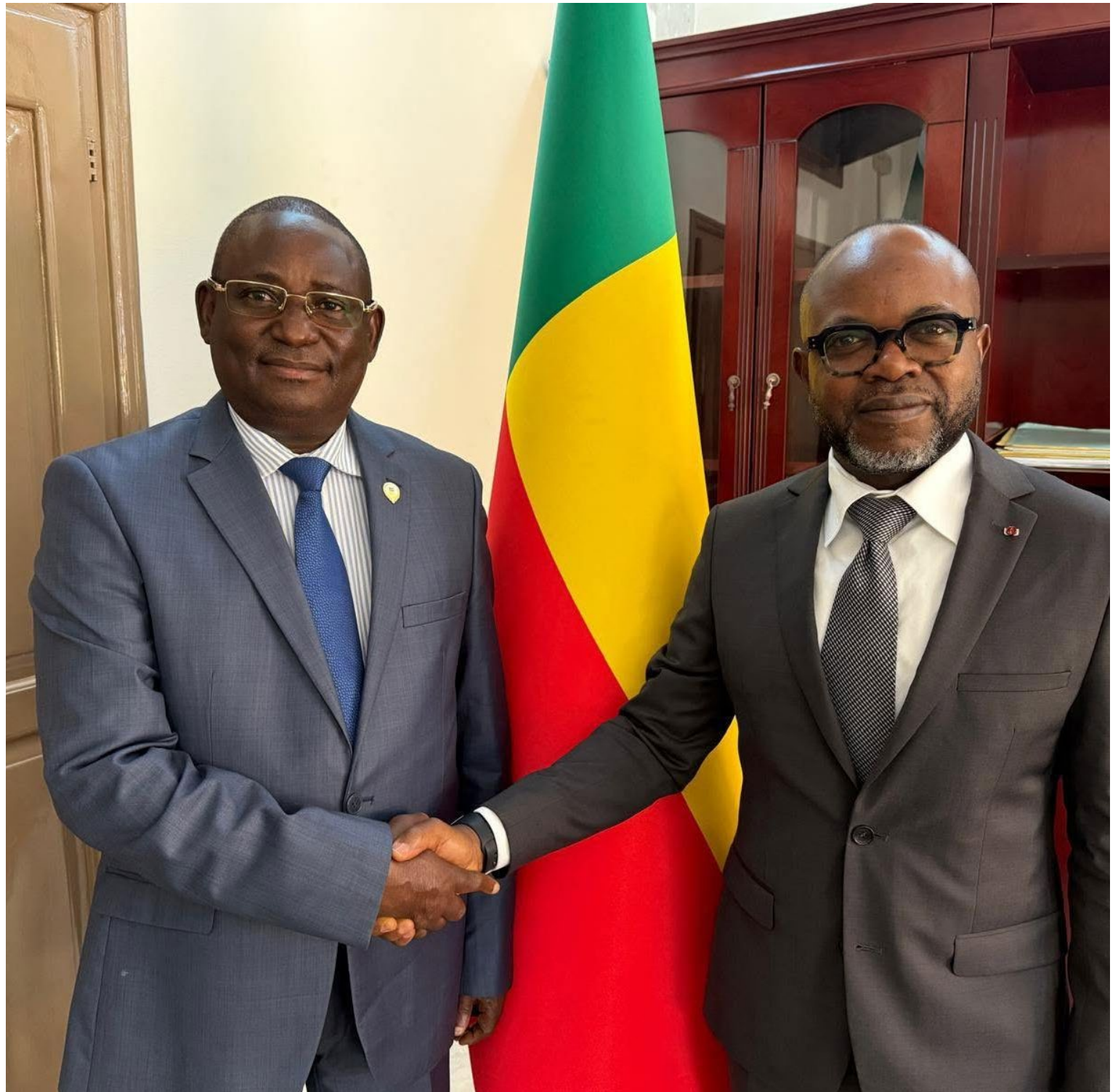
Emmanuel Zossou réaffirme son engagement pour un CES de proximité

Reçu en audience par le Premier vice-président du Conseil économique et social (CES), également Médiateur de la République, Emmanuel Zossou, coordonnateur départemental du CES pour l'Ouémé, a échangé sur les enjeux liés à l'installation des coordinations départementales et au renforcement de la proximité entre l'institution et les citoyens grâce aux outils numériques.

Dans le cadre de la mise en place progressive des coordinations départementales du Conseil économique et social (CES), Emmanuel Zossou, coordonnateur départemental de l'Ouémé, a été reçu en audience par le Premier vice-président de l'institution, qui assure également les fonctions de Médiateur de la République.

Cette rencontre institutionnelle a permis aux deux personnalités d'aborder les principaux défis liés à l'ancrage territorial du CES, notamment les mécanismes devant favoriser une meilleure interaction entre les institutions républicaines et les populations. Les échanges ont porté sur l'exploitation des technologies de l'information et de la communication comme levier pour recueillir plus efficacement les préoccupations des citoyens et améliorer la participation citoyenne.

Au cours des discussions, le Premier vice-président est revenu sur son expérience à la tête du CES,



évoquant l'organisation du Forum national du Conseil économique et social (FoNaCES). Cette initiative, conduite durant sa présidence de l'institution, avait mobilisé près de 1 200 participants, aussi bien en présentiel qu'à travers les plateformes numériques, illustrant les possibilités qu'offrent les outils digitaux dans le dialogue entre les institutions et les populations.

Pour Emmanuel Zossou, cette expérience constitue une source d'inspiration dans la dynamique actuelle d'installation des coordinations départementales. Il estime que les orientations reçues renforceront l'efficacité de sa mission

dans l'Ouémé, avec pour priorités l'écoute des citoyens, la proximité, la neutralité et la recherche de solutions adaptées aux préoccupations des communautés.

À l'issue de l'audience, le coordonnateur départemental de l'Ouémé a exprimé sa gratitude au Médiateur de la République pour la qualité de son accueil et la pertinence des échanges, convaincu que ces orientations contribueront à la réussite des actions que l'institution entend mener au profit de la cohésion nationale et du développement participatif.

Emeric Joël ALLAGBE

TOURNÉE MINISTÉRIELLE

Armand Kuyema Natta échange avec les acteurs du système éducatif du Mono et du Couffo

Dans le cadre de sa tournée nationale de prise de contact, le ministre des Enseignements maternel et primaire, Armand Kuyema Natta, a effectué, lundi 3 août 2026, une étape dans les départements du Mono et du Couffo. Cette rencontre a permis au nouveau responsable du secteur d'établir un dialogue direct avec les principaux acteurs de l'éducation afin de recueillir leurs préoccupations et de partager les orientations de son département ministériel.

Accompagné du ministre conseiller Paulin Gbenou ainsi que de membres de son cabinet, le ministre a échangé avec les responsables administratifs, les cadres techniques et les profession-

nels de l'enseignement sur les enjeux liés à l'amélioration de la qualité de l'éducation de base.

Les discussions ont porté aussi bien sur les acquis enregistrés ces dernières années que sur les défis qui restent à relever pour renforcer les performances du système éducatif. Les participants ont saisi l'occasion pour formuler diverses propositions et exprimer leurs attentes en vue d'une meilleure gouvernance du secteur.

Au terme des échanges, le ministre Armand Kuyema Natta a réaffirmé son engagement à maintenir un dialogue permanent avec les acteurs de terrain.

Il a insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre toutes les composantes de la communauté éducative afin de consolider les réformes engagées et d'améliorer durablement les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Cette étape dans le Mono et le Couffo s'inscrit dans la dynamique de proximité voulue par le ministère des Enseignements maternel et primaire, qui entend multiplier les concertations avec les acteurs locaux pour bâtir une école béninoise toujours plus performante et adaptée aux attentes des populations.

Emeric Joël ALLAGBE



LUTTE CONTRE LES PRODUITS FRAUDULEUX DANS LE MONO

Plus de 800 kg de boissons contrefaites saisis à Ouédèmè

Une opération conjointe de la Douane béninoise et de la Police républicaine a permis de démanteler un important dépôt de boissons contrefaites dans l'arrondissement de Ouédèmè, commune d'Athiémé. Au total, 826 kilogrammes de produits frauduleux ont été retirés du circuit de commercialisation, portant un nouveau coup aux réseaux de contrebande.

Le dispositif de lutte contre les trafics illicites continue de produire des résultats. Les agents de la Brigade des Douanes d'Athiémé, agissant en étroite collaboration avec le Commissariat de la Police républicaine de Ouédèmè, ont découvert et démantelé un stock de boissons contrefaites destiné à alimenter le marché local. L'opération, menée le 18 juillet 2026, fait suite à l'exploitation d'un renseignement faisant état d'activités frauduleuses dans la localité.

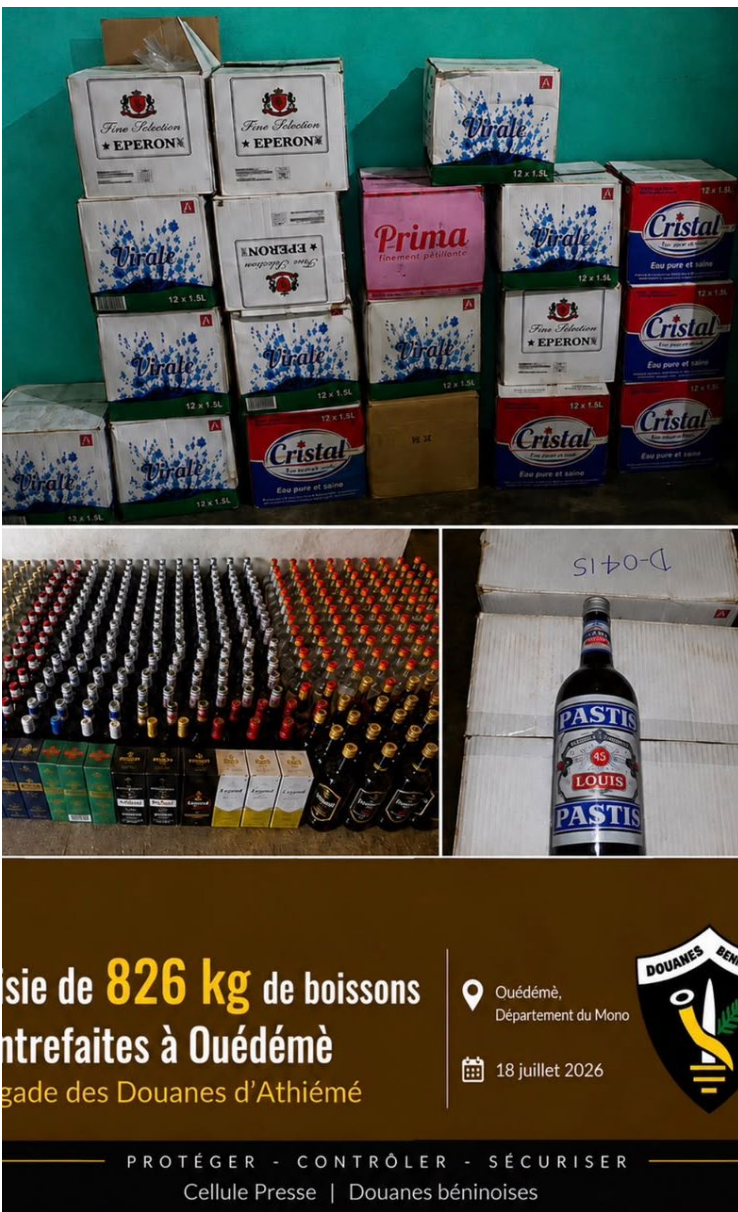
Placée sous la coordination du chef de brigade, le Contrôleur principal des Douanes Clément Hounkpè, l'intervention a conduit les équipes à effectuer une visite domiciliaire. Celle-ci a permis de mettre au jour plusieurs cartons de boissons falsifiées prêtes à être écoulées auprès des consommateurs.

Le bilan de cette opération est conséquent. Dix-neuf cartons ont été saisis dans un premier temps par les douaniers. Les investigations poursuivies avec l'appui de la Police républicaine ont ensuite permis de découvrir quarante cartons supplémentaires ainsi que huit bouteilles, soit un total de 826 kilogrammes de boissons contrefaites retirées du marché.

Une enquête a été ouverte au commissariat de Ouédèmè afin d'identifier les responsables de ce trafic et de remonter les éventuelles ramifications du réseau. Les autorités entendent ainsi mettre définitivement hors d'état de nuire les auteurs de cette activité illicite.

À travers cette intervention, les Douanes béninoises réaffirment leur détermination à intensifier la lutte contre la fraude, conformément aux orientations du Directeur général, le Colonel Raouf Malèhossou Aboudou. Au-delà de la préservation des recettes de l'État, cette action vise également à protéger les populations contre les risques sanitaires liés à la consommation de produits contrefaits.

Emeric Joël ALLAGBE



COUR SUPRÊME

Amy-Mako distinguée après son interprétation de l'hymne national en langue dendi



La cérémonie de montée des couleurs organisée ce lundi 3 août à la Cour suprême, à Porto-Novo, a été marquée par un moment de reconnaissance envers l'artiste chan-

teuse Amy-Mako. Celle-ci a interprété « L'Aube nouvelle », l'hymne national du Bénin, en langue dendi, une prestation qui lui a valu les félicitations du président de

la haute juridiction, Victor Dassi Adossou.

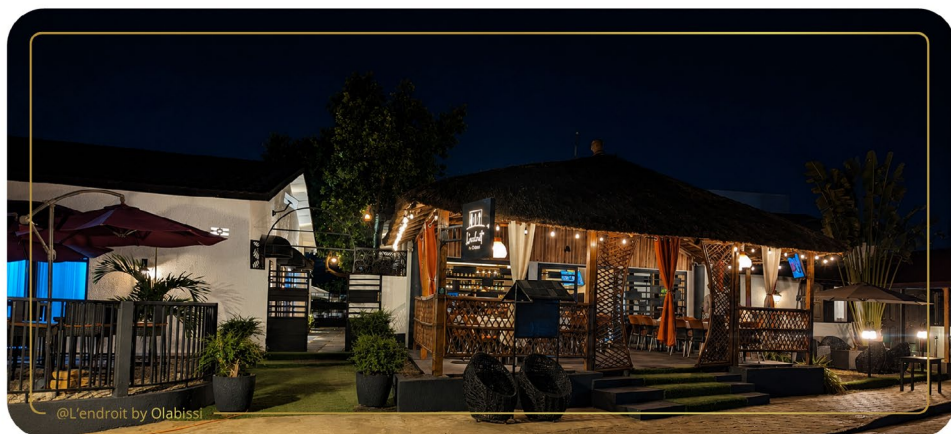
L'artiste s'était déjà illustrée lors du défilé officiel célébrant le 66^e anniversaire de l'indépendance du Bénin, le 1^{er} août à Cotonou, en offrant une version en dendi de l'hymne national. Sa prestation avait été saluée pour sa contribution à la promotion des langues nationales et au renforcement du sentiment d'unité nationale.

À la Cour suprême, l'exécution de l'hymne national dans une langue locale est une tradition observée chaque premier lundi du

mois, à l'occasion de la montée des couleurs. Cette initiative vise à valoriser le patrimoine linguistique béninois tout en rapprochant davantage les symboles de la République des citoyens.

En honorant Amy-Mako, le président Victor Dassi Adossou a réaffirmé l'attachement de la Cour suprême à la promotion des valeurs républicaines, de la diversité culturelle et des langues nationales, considérées comme des vecteurs essentiels de cohésion et d'identité nationale.

Emeric Joël ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

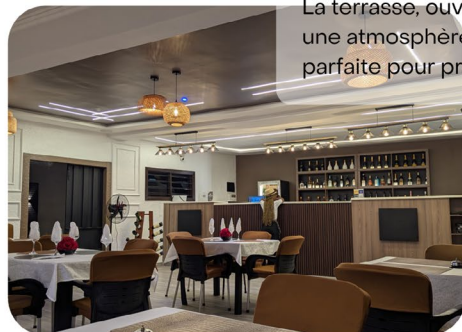
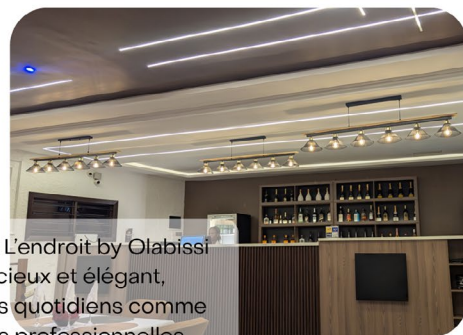
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



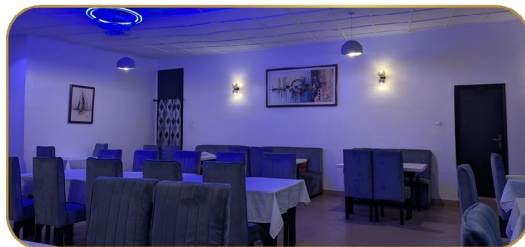
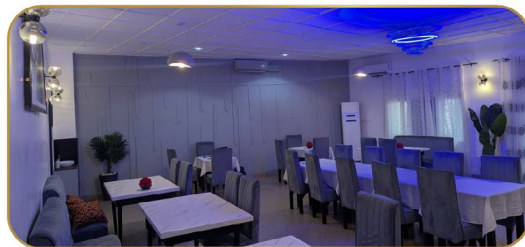
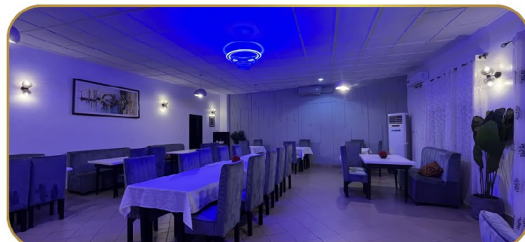
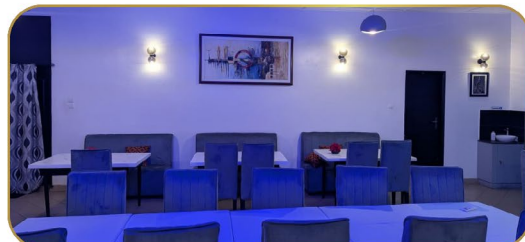
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.

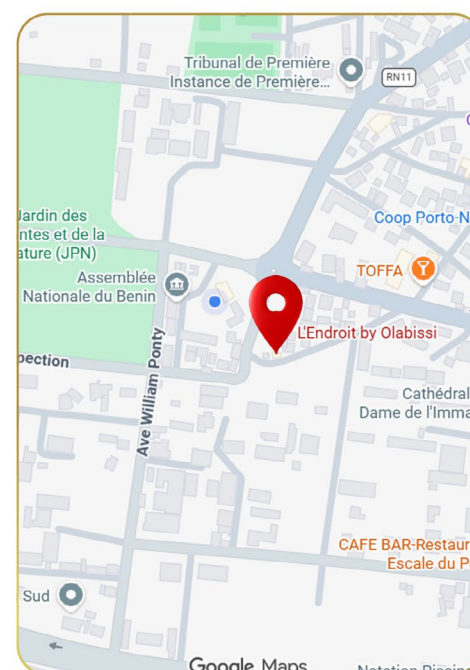


L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
☎ 01 60 13 56 56
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- 📍 L'endroit by olabissi
- 📷 lendroit_restaurantpn
- 📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN

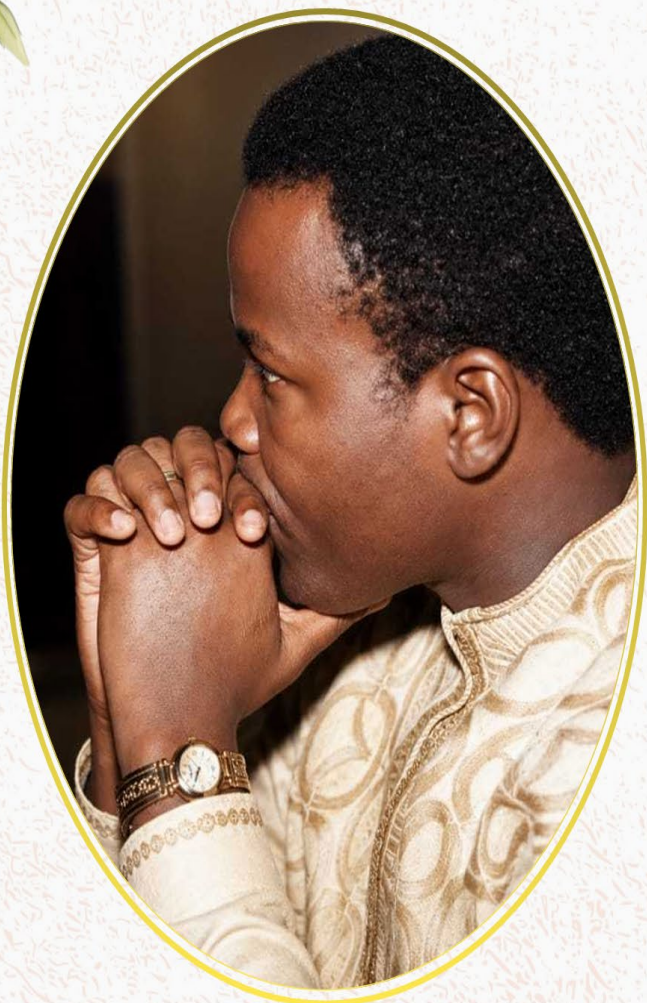
@Copyright2026





En mémoire

de



DENIS ASSOGBA
HODONOU

09 OCTOBRE 1956
-21 JUIN 2026



PROGRAMME
DES OBSÈQUES



Mercredi 05/08/2026

Veillées de prière : 20h00

📍 Cotonou, Église St-Michel

&

📍 Porto-Novo, Maison Hodonou

Jeudi 06/08/2026

Messe d'enterrement : 11H00

📍 Porto-novo

Église Sainte Geneviève Aumônerie

Enterrement au cimetière

📍 Porto-novo, cimetière Danto

Samedi 08/08/2026

Messe d'action de grâce : 9h00

📍 Porto-novo

Église Sainte Geneviève Aumônerie



Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES